

Page : 1/12

Date d'impression : 15.02.2023 Révision: 15.02.2023

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit 600037
- · Nom du produit: Nettoyant tous usages E-COLL
- Code du produit: 4317784305365, 4317784305372
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Produit de nettoyage
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH EDE Platz 1 D-42389 Wuppertal Germany

Tel. +49 202 6096-0 e-mail: sdb@ede.de

- · Service chargé des renseignements: Product safety department
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.



Page : 2/12

Date d'impression : 15.02.2023 Révision: 15.02.2023

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Nettoyant tous usages E-COLL

(suite de la page 1)

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:					
CAS: 67254-71-1 Numéro CE: 931-952-3	grease alcohol ethoxylate Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302	2,5-10%			
CAS: 69011-36-5 Reg.nr.: 01-2119976362-32	Isotridecanol, ethoxyliert Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302	2,5-10%			
CAS: 90194-45-9	Benzenesulfonic acid, mono-C10-13-alkyl derivs., sodium salts Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	<2,5%			
CAS: 15763-76-5 EINECS: 239-854-6 Reg.nr.: 01-2119489411-37-xxxx	p-cumène sulfonate de sodium Eye Irrit. 2, H319	<2,5%			
CAS: 6834-92-0 EINECS: 229-912-9 Numéro index: 014-010-00-8 Reg.nr.: 01-2119449811-37-xxxx	métasilicate de disodium Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314 Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H335	<2,5%			
CAS: 112-34-5 EINECS: 203-961-6 Numéro index: 603-096-00-8 Reg.nr.: 01-2119475104-44-0000	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	<2,5%			

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

5 % ou plus, mais moins de 15 % agents de surface non ioniques



Page: 3/12

Date d'impression : 15.02.2023 Révision: 15.02.2023

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Nettoyant tous usages E-COLL

(suite de la page 2)

moins de 5 % agents de surface anioniques NTA (nitrilotriacetic acid) and sa parfums Amyl Cinnamal Limonene

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.



Page: 4/12

Date d'impression : 15.02.2023 Révision: 15.02.2023

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Nettoyant tous usages E-COLL

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation. Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Prévoir une cuve au sol sans écoulement.

Matériau convenant pour emballages et canalisations: plastique, PE

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

VLEP Valeur momentanée: 101,2 mg/m³, 15 ppm

Valeur à long terme: 67,5 mg/m³, 10 ppm

(suite page 5)



Page: 5/12

Date d'impression : 15.02.2023 Révision: 15.02.2023

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Nettoyant tous usages E-COLL

(suite de la page 4)

· DNEL			(outle do la page 4		
	34-5 2-(2-butoxyéthoxy)é	óthanal			
Oral	DNEL (populution)	emanoi	1,25 mg/kg bw/day (cus)		
	" '				
Dermique	DNEL (worker)		20 mg/kg bw/day (professional use)		
	DNEL (population)		10 mg/kg bw/day (cus)		
Inhalatoire	Long term value for employees		34 mg/m³ (cus)		
			67,5 mg/m³ (professional use)		
	DNEL (worker)		67,5 mg/m³ (professional use)		
	DNEL (population)		34 mg/m³ (cus)		
CAS: 6834	-92-0 métasilicate de dis	sodium			
Oral	DNEL (populution)		0,74 mg/kg bw/day (cus)		
Dermique	DNEL (worker)		1,49 mg/kg bw/day (professional use)		
	DNEL (population)		0,74 mg/kg bw/day (cus)		
Inhalatoire	DNEL (worker)		6,22 mg/m³ (professional use)		
	DNEL (population)		1,55 mg/m³ (cus)		
CAS: 1576	3-76-5 p-cumène sulfon	ate de s	odium		
Oral	DNEL Langzeitwert Verbraucher		3,8 mg/kg/d (cus)		
	DNEL (populution)		3,8 mg/kg bw/day (cus)		
Dermique	Long term value for employees		3,8 mg/kg bw/Tag (cus)		
	DNEL (worker)		7,6 mg/kg bw/day (professional use)		
	DNEL (population)		3,8 mg/kg bw/day (cus)		
Inhalatoire	DNEL (worker)		53,6 mg/m³ (professional use)		
· PNEC					
CAS: 112-3	34-5 2-(2-butoxyéthoxy)é	éthanol			
PNEC-Aqu	PNEC-Aquatic compartment Water 0,1 mg/L (Sea Water)				
PNEC-Sewage treatment plant 200 mg/L (L (S)		

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

(suite page 6)



Page : 6/12

Date d'impression : 15.02.2023 Révision: 15.02.2023

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Nettoyant tous usages E-COLL

(suite de la page 5)

· Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques (DIN EN 166)

· Protection du corps: Vêtement de protection étanche

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales

· Couleur: Jaune

Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition > 100 °C ⋅ Inflammabilité > 100 °C Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: Non déterminé.
 Supérieure: Non déterminé.
 Point d'éclair Non applicable.
 Température de décomposition: Non déterminé.

· pH à 20 °C 11.4

· Viscosité:

· Viscosité cinématique à 20 °C 5 mm²/s

· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)

· Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 1,05 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.

(suite page 7)



Page: 7/12

Date d'impression : 15.02.2023 Révision: 15.02.2023

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Nettoyant tous usages E-COLL

(suite de la page 6)

Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

 Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Test de séparation des solvants:

· Solvants organiques: 2,4 %

· VOC (CE) g/l

· VOCV (CH) 2,40 %

· Changement d'état

· Point/l'intervalle de ramollissement

Propriétés comburantes
 Taux d'évaporation:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger physique

 Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique

· Explosibles désensibilisés

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation.

néant

(suite page 8)



Page: 8/12

Date d'impression : 15.02.2023 Révision: 15.02.2023

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Nettoyant tous usages E-COLL

(suite de la page 7)

- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
CAS: 67254-71-1 grease alcohol ethoxylate					
	LD50	>300-2.000 mg/kg (rat)			
CAS: 6901	CAS: 69011-36-5 Isotridecanol, ethoxyliert				
Oral	LD50	500-2.000 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)			
CAS: 112-3	CAS: 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol				
Oral	LD50	4.900 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	4.900 mg/kg (lapin)			
CAS: 6834-	CAS: 6834-92-0 métasilicate de disodium				
Oral	LD50	1.280 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)			
Inhalatoire	LC50/4h	>2,06 mg/m³ (rat)			
CAS: 15763-76-5 p-cumène sulfonate de sodium					
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)			
CAS: 90194-45-9 Benzenesulfonic acid, mono-C10-13-alkyl derivs., sodium salts					
Oral	LD50	1.086-1.980 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)			

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 (suite page 9)



Page: 9/12

Date d'impression : 15.02.2023 Révision: 15.02.2023

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Nettoyant tous usages E-COLL

(suite de la page 8)

- · Toxicité pour la reproduction
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité ac	quatique:					
CAS: 6725	CAS: 67254-71-1 grease alcohol ethoxylate					
	LC50 (96h)	>1-10 mg/L (Cyprinus carpio)				
	EC50 (48h)	>1-10 mg/L (Daphnia magna)				
	EC50/72h	>1-10 mg/l (Desmodesmus subspicatus)				
CAS: 6901	CAS: 69011-36-5 Isotridecanol, ethoxyliert					
	LC50 (96h)	1-10 mg/L (Cyprinus carpio)				
	EC50 (48h)	1-10 mg/L (Daphnia magna)				
	CAS: 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol					
Inhalatoire	LC50	>100 mg/L (crustacean)				
	LC50 akut (96h)	1.300 mg/L (Lepomis macrochirus)				
	LC50 akut	>100 mg/L (Brachydanio rerio)				
	EC50	>100 mg/l (Desmodesmus subspicatus)				
CAS: 6834	CAS: 6834-92-0 métasilicate de disodium					
	EC50 (48h)	1.700 mg/L (Daphnia magna)				
	EC50/72h	>345 mg/l (Desmodesmus subspicatus)				
CAS: 1576	CAS: 15763-76-5 p-cumène sulfonate de sodium					
	EC50 (48h)	>100 mg/L (Daphnia magna)				
	EC50/72h	>100 mg/l (Desmodesmus subspicatus)				
CAS: 9019	CAS: 90194-45-9 Benzenesulfonic acid, mono-C10-13-alkyl derivs., sodium salts					
	LC50 (96h)	1-10 mg/L (Lepomis macrochirus)				
	EC50 (48h)	1-10 mg/L (Daphnia magna)				
	EC50/72h	1-10 mg/l (algae)				

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Les agents tensioactifs contenus sont biodégradables.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 10)



Page: 10/12

Date d'impression : 15.02.2023 Révision: 15.02.2023

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Nettoyant tous usages E-COLL

(suite de la page 9)

- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau. Les formateurs de complexes organiques contenus atteignent un taux d'élimination DOC de 80% (correspondant au N°406 de l'annexe "Méthodes d'analyses et de mesures") et répondent, ainsi, aux exigences plus sévères de l'annexe 49 de la nouvelle directive pour les eaux résiduaires. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Remettre les conteneurs complètement vides pour le recyclage. Sinon, enlèver le contenu/récipient comme un déchet dangereux. Respecter les règlements officiels.

· Catalogue européen des déchets

16 10 01* déchets liquides aqueux contenant des substances dangereuses

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR UN-

(suite page 11)



Page: 11/12

Date d'impression : 15.02.2023 Révision: 15.02.2023

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Nettoyant tous usages E-COLL

(suite de la page 10)

· ADN, IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA

· Classe néant

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: UN-, -

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3



Page: 12/12

Date d'impression : 15.02.2023 Révision: 15.02.2023

Numéro de version 306 (remplace la version 305)

Nom du produit: Nettoyant tous usages E-COLL

(suite de la page 11)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits

Contact: Head of Product Safety Department
Date de la version précédente: 15.02.2023
Numéro de la version précédente: 305

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR -